

Plan d'études cursus intensif

objectifs

- développer la maîtrise instrumentale
- développer les connaissances musicales
- développer la proprioception et la spatialisation
- développer l'autonomie artistique

examen annuel

en dehors de l'examen de fin de 1^{er} cycle les examens de passage auront lieu chaque année au début du mois de mai.

contenu des examens annuels

- rapport du professeur sur le travail de l'année
- porte-folio de l'élève de 1^{ère} année
- une pièce à caractère rapide
- une pièce d'autonomie
- deux pièces de répertoire de styles différents (possibilité d'inclure une pièce de musique de chambre, une composition ou improvisation personnelle en lien avec les ateliers)
- Plus une lecture à vue préparée entre 10 et 20 minutes avant l'examen
- projet personnel qui peut être inclus ou remplacer l'examen*

***Projet personnel de l'élève**

L'élève est encouragé dans son autonomie créatrice. Grâce aux outils acquis durant les ateliers proposés, il doit pouvoir proposer au moins une fois durant son cursus intensif un projet personnel conçu et réalisé en autonomie. Ce projet artistique personnel peut être une improvisation, une composition ou un spectacle. Il peut être en collaboration avec d'autres élèves de l'ijd ou d'autres institutions partenaires ou réalisé en solo.

Selon l'envergure du projet, il peut remplacer une pièce de l'examen ou sa totalité et donnera lieu à une attestation.

composition du jury

le jury est composé d'un-e des doyen-n-es, d'un juré HEM ou d'un niveau équivalent et d'un juré expert.

Plan d'études

L'élève a comme base le même plan d'études que le piano individuel standard avec des exigences plus élevées, des évaluations annuelles, un temps de cours individuel doublé et de nombreux ateliers destinés à préparer l'élève en PreCollege ou en PreCollege musique et mouvement.

Ce cursus développe la capacité de l'élève dans la gestion de la scène, son aisance face à un public ainsi que sa capacité à créer un projet artistique dans un esprit d'interdisciplinarité.

Formation musicale (cours hebdomadaires)

- 2 cours hebdomadaires de 45 minutes
- un langage musical (si ce n'est pas déjà fait) CEGM
- un cours de pratique collective CEGM (danse, chœur, improvisation) pour tous les élèves y compris ceux en SAE

Evénements ponctuels obligatoires /an

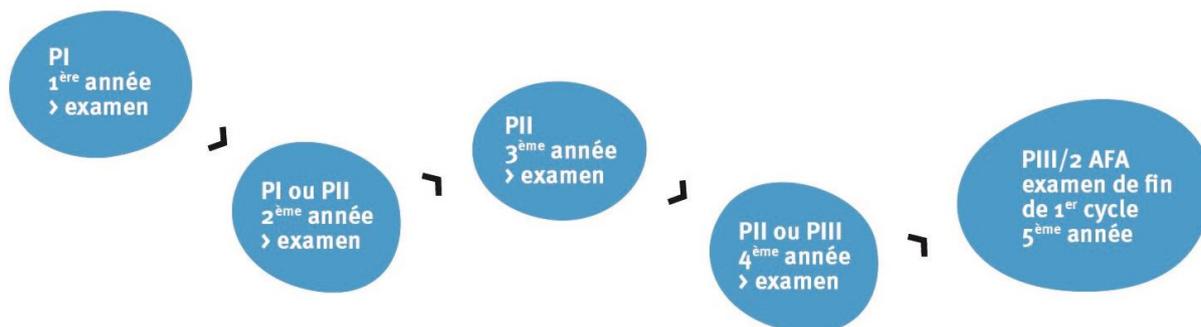
- 2 ateliers à choix* (dont 1 corporel)
- masterclass (présence de 1/2 journée)
- projet en lien avec la masterclass
- 2 auditions PIANO+

*Les propositions d'ateliers varient d'une année à l'autre en fonction des besoins et des intervenants. Le planning est diffusé courant septembre-octobre.

1^{er} cycle

à réaliser en 5 année maximum

- le professeur adapte librement le passage d'un palier à l'autre en fonction des progrès de l'élève
- une pièce polyphonique à deux voix (type invention de J. S. Bach) à valider
- une pièce contemporaine (après 1950) à valider



2^{ème} cycle

- le professeur adapte librement le passage d'un palier à l'autre en fonction des progrès de l'élève
- un mouvement rapide de sonate classique à valider
- une pièce polyphonique à 3 voix minimum
- étude ou pièce semblable

